



# EGC

Eau  
et génie civil



La spécialité Eau et génie civil (EGC) forme, par apprentissage, des ingénieurs (bac+5), experts dans la supervision des projets de réalisation d'ouvrages hydrauliques, au cœur des villes et de l'aménagement du territoire.

#### MOTS-CLÉS

AMÉNAGEMENT FLUVIAL –  
ASSAINISSEMENT PLUVIAL –  
BARRAGE – BASSIN D'ORAGE –  
CAPTAGE – COLLECTEUR – DIGUE –  
PORT – RÉSEAU – RÉSERVOIR –  
STATION DE POMPAGE –  
STATION DE TRAITEMENT

#### TOUTES LES FORMATIONS DE L'ÉCOLE S'APPUIENT SUR UN RÉSEAU DE PARTENARIATS SOLIDES AVEC :

- le monde industriel (800 stages, 200 projets industriels et 50 contrats d'apprentissage par an),
- la recherche académique (14 laboratoires de recherche associés),
- l'international (plus de 100 universités partenaires dans le monde).

#### LES ORIGINALITÉS

- Alternance école / entreprise.
- Une double compétence technique en eau (hydraulique, procédés) et génie civil (dimensionnement, construction).
- Une expérience internationale de quatre semaines.
- Certains cours ont lieu à l'IUT de Nîmes.

#### ↘ MÉTIERS VISÉS

A sa sortie de l'école, l'élève-ingénieur EGC :

- a acquis de solides bases scientifiques (mathématiques, informatique) et une certification linguistique en anglais ;
- maîtrise les connaissances techniques des domaines de l'eau et du génie civil, indispensables pour concevoir, dimensionner, construire, exploiter et entretenir les grands ouvrages hydrauliques, au service de l'aménagement des villes et du territoire ;
- est capable de gérer les aspects humains et économiques d'un projet d'ouvrage hydraulique, depuis sa conception jusqu'à sa livraison.

Il est apte à exercer les fonctions suivantes :

- ingénieur travaux / études et conception / exploitation
- responsable de maîtrise d'œuvre
- assistant à la maîtrise d'ouvrage
- chef de projet / agence / entreprise.

#### ↘ SECTEURS D'ACTIVITÉ VISÉS

En France ou à l'international

- Entreprises d'ingénierie en génie civil et travaux hydrauliques.
- Entreprises de gestion et d'exploitation des services des eaux.
- Services techniques des agglomérations et des métropoles.

## PRINCIPALES MATIÈRES ENSEIGNÉES

- mathématiques
- hydraulique / hydrologie
- génie des procédés / chimie / microbiologie
- géotechnique / structures / normes
- topographie / construction / organisation
- sciences humaines et sociales
- langues vivantes et communication

Liste exhaustive des unités d'enseignement (UE) et volumes horaires disponibles sur [www.polytech-montpellier.fr](http://www.polytech-montpellier.fr), rubrique Formation / Eau et génie civil

## UNITES PROFESSIONNELLES

La formation en entreprise est placée sous la responsabilité d'un tuteur industriel, le maître d'apprentissage, et suivie par un tuteur pédagogique, l'enseignant. Elle est organisée autour de cinq unités professionnelles :

- connaissance de l'entreprise (UP1) - 1<sup>ère</sup> année
- environnement technique (UP2) - 1<sup>ère</sup> année
- application scientifique et/ou technologique (UP3) - 2<sup>ème</sup> année
- conduite d'affaires (UP4) - 2<sup>ème</sup> année
- projet industriel de fin d'études (UP5) - 3<sup>ème</sup> année

## CALENDRIER

- Début de la formation : début octobre.
- Durée de la formation : 3 ans.
- 71 semaines à l'école + 85 semaines en entreprise (dont congés payés).
- Alternance école / entreprise :
  - 10 semaines / 4 semaines la 1<sup>ère</sup> année (3 périodes à l'école)
  - 8 sem. / 9 sem. la 2<sup>e</sup> année (3 périodes à l'école)
  - 8 sem. / 20 sem. la 3<sup>e</sup> année (2 périodes à l'école)

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir l'âge limite pour la signature du contrat d'apprentissage. (selon réglementation en vigueur)
- Être titulaire d'un Bac+2 (L2, DUT, BTS, CPGE, PeiP...) dans le domaine des sciences et techniques.
- Être admissible au concours sur dossier et entretien.
- Après signature d'un contrat d'apprentissage.

L'apprenti perçoit une rémunération minimale entre 41 % et 78 % du SMIC.

### LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- Une formation de haut niveau, gratuite pour l'apprenti.
- Un statut de salarié pendant 3 ans et une véritable première expérience professionnelle.
- Une insertion professionnelle rapide après le diplôme.
- Une collaboration étroite école / entreprise pour la formation de l'apprenti.

### UN PARTENARIAT SOLIDE

La formation EGC bénéficie du soutien fort de la Région Occitanie, à travers le Centre de formation d'apprentis régional de l'Enseignement Supérieur (CFA ENSUP LR).



**POUR EN SAVOIR +**  
Plus d'informations sur [www.polytech-montpellier.fr](http://www.polytech-montpellier.fr) et [www.ensuplr.fr](http://www.ensuplr.fr)



POLYTECH Montpellier – Spécialité EGC – CC419 – Bâtiment 31  
Place Eugène Bataillon – 34095 Montpellier cedex 5  
04 67 14 48 76 / [polytech-secretaire-egc@umontpellier.fr](mailto:polytech-secretaire-egc@umontpellier.fr)

CFA régional de l'Enseignement Supérieur – CS 79235  
99, avenue d'Occitanie – 34197 Montpellier Cedex 5  
04 99 58 52 35 / [cfa@ensuplr.fr](mailto:cfa@ensuplr.fr)

